

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	17_ANNONCIATION_75016	Numéro	75116_141_01
Adresse du site	17, rue de l'Annonciation	Hauteur	R + 7 (24,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur une nouvelle antenne.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	06/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers l'azimut 80°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80° <3V/m 5G : 80° <1V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	27,40 pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments à l'antenne existante seront installés.
Intégration antennaire	Le remplacement de cette antenne se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucun changement visuel par rapport à l'installation initiale n'est prévu.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Ecole primaire et collège Notre Dame de Grâce	60-62, rue Raynouard 75016 Paris	R+6 25m	NON	80 m	< 1 V/m soit 0,3 %
2 - Halte-Garderie de L'Annonciation	4, rue de l'Annonciation 75016 Paris	RDC 3m	NON	75m	< 1 V/m soit 1,3 %
3 – EUROPEAN COMMUNICATION SCHOOL – Lycée et Collège	9, rue Lekain 75016 Paris	R+1 6m	NON	85m	< 1 V/m soit 0,9%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Ecole primaire et collège Notre Dame de Grâce	60-62, rue Raynouard 75016 Paris	R+6 25m	NON	80 m	< 1 V/m soit 0,1 %
2 - Halte-Garderie de L'Annonciation	4, rue de l'Annonciation 75016 Paris	RDC 3m	NON	75m	< 1 V/m soit 0,3 %
3 – EUROPEAN COMMUNICATION SCHOOL – Lycée et Collège	9, rue Lekain 75016 Paris	R+1 6m	NON	85m	< 1 V/m soit 0,4%

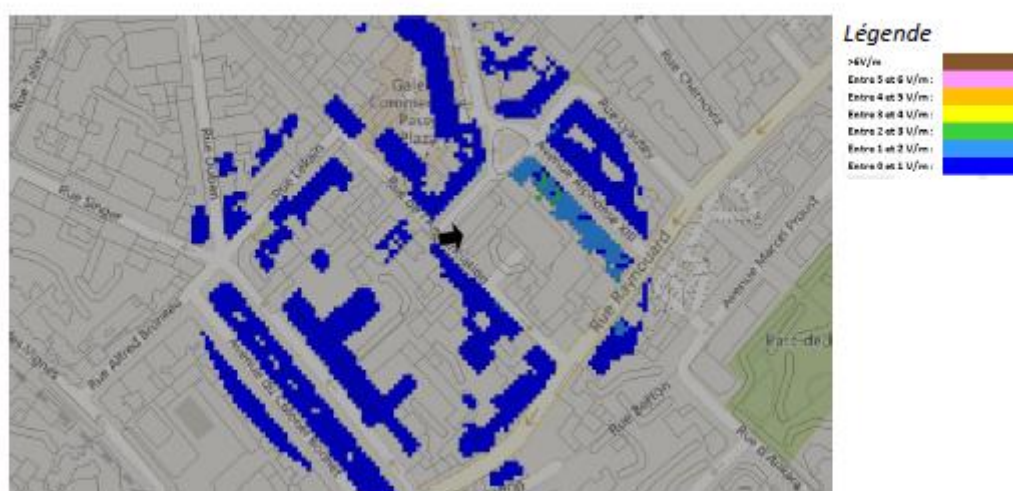
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 80°
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>19.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet : Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut 80°

